BURY @CTU N°4

Commune de Bury Année 2021 2ème trimestre

SOMMAIRE

Page 1

Edito du Maire

Page 2

Edito du maire

Environnement

Page 3 et 4

Travaux - Urbanisme

Page 5

Mutuelle

Infos, Communication et vie associative

Vie scolaire (Bury)

Page 6

Vie scolaire (S.I.R.S)

Associations

Page 7

Service jeunesse

Page 8

Médiathèque

EDITO du Maire

Chers Burysiennes, Chers Burysiens,

L'heure de l'été est venue. Après cette année si compliquée, nous aspirons tous à des jours meilleurs. Mais nous devons encore demeurer prudents car même si les vaccins semblent améliorer la situation, l'expérience vécue par certains de nos pays voisins comme le Royaume-Uni doit nous inciter à davantage de vigilance. Certes nous pouvons ôter le masque dans l'espace public, nous pouvons de nouveau nous rencontrer, mais les gestes barrières basiques subsistent.

Dans cette période, aucune classe d'âge n'a été épargnée. Nos aînés ont souffert de l'isolement que ce soit à domicile ou dans les EHPAD et autres établissements accueillant les séniors. Le monde du travail a également dû s'adapter et cela ne s'est pas fait sans mal : télétravail, garder le masque toute la journée, isolement, chômage technique faute d'approvisionnement, vie enfermée dans nos logements et je pense notamment à ceux qui ont respecté le confinement dans les appartements.

Bien évidemment, tous n'ont pas eu cette attitude exemplaire et ils ont rendu encore plus difficile la vie de ceux qui se conformaient aux demandes gouvernementales.

Dans cette période, notre jeunesse a beaucoup souffert également. Travailler à distance est une gageure pour des êtres en construction. Préparer les examens dans ces conditions relève de l'exploit que nombre d'entre-eux ont réalisé.

Par conséquent, on ne peut que se réjouir de voir ces nombreux jeunes qui arpentent joyeusement nos rues en oubliant un peu les consoles de jeux. Cependant, une nouvelle mode fait rage chez nos jeunes cyclistes. Il s'agit de ne rouler que sur la roue arrière. Sur le principe, cela n'est pas bien gênant mais de nombreux citoyens sont venus nous signaler en mairie avoir dû stopper brutalement leur véhicule car le cycliste qui les précédait était tombé de vélo. Je l'ai vu 3 fois également. Je m'efforce de parler avec les jeunes et nous avons essayé de trouver une solution. J'ai déjà rencontré quelques parents pour leur demander d'être vigilants et d'enseigner un maximum de prudence à leurs enfants. Il serait si regrettable que pour être comme tout le monde, certains devaient passer l'été à la maison pour soigner une fracture.

Dans cette recherche de libertés, nous sommes quelques communes à souffrir des nombreux véhicules motorisés qui font de nos dimanches après-midi un enfer. En effet, de nombreux scooters, quads et motos aux pots d'échappement non homologués sillonnent la commune. Mais ce loisir entraîne un bruit difficilement tolérable quand il est répété chaque semaine et des heures durant.

L'exaspération est forte chez une partie de la population et je ne peux que la comprendre. Nous avons reçu des

Hauts-de-France PROPRES #hdfpropres

Nous vous proposons de participer, ensemble (élus, population, jeunes et grands) aux Journées "Hauts-de-France propres" **le samedi 11 septembre de 9h00 à 12h00**. Inscriptions et rendez vous en mairie.

La mise en place d'une tonte différenciée "à la maison" :

Vous pouvez délimiter un chemin d'une largeur de coupe, tondu toutes les semaines avec une hauteur courte (5 cm), entouré d'une zone plus haute et tondue à environ 8 cm toutes les deux semaines. Sur les abords ou au fond du jardin, une zone enherbée haute permet à la flore spontanée d'évoluer. Cet espace peut être fauché une fois par an, en octobre, à 10 cm de hauteur. Les produits de fauche sont à exporter.

Les papillons et les abeilles vous remercieront !

jeunes en mairie pour trouver des solutions et nous sommes toujours prêts à poursuivre ces rencontres pour améliorer la situation. J'en appelle au civisme de chacun pour respecter le calme et la tranquillité dans notre belle ville de Bury.

Dans ce souci de tranquillité, nous avons à l'instar de nos voisins installé des caméras de vidéoprotection dans la commune. Ce projet était dans notre programme électoral. Il a été préparé de longue date afin de bien anticiper les demandes de subvention. Notre objectif est de pouvoir protéger la population d'actes malveillants (cambriolages, dépôts sauvages, vols de fleurs dans la commune ou les cimetières, vol d'eau dans les cimetières !!!) … Ce n'est pas la solution parfaite mais le maillage vidéo des communes doit faciliter le travail des forces de l'ordre.

Les 20 et 27 juin 2021, les élections départementales et régionales ont eu lieu. Je remercie ceux qui ont pris le temps de venir s'exprimer durant ces deux journées. Les élections sont la meilleure arme de notre démocratie. Je profite de cet édito pour féliciter le binôme Madame Anne FUMERY et Monsieur Olivier PACCAUD qui nous représentera au Conseil Départemental. De même, je souhaite à Madame Nadège LEFEBVRE de bien gérer notre département et à Monsieur Xavier BERTRAND de développer notre région des Hauts-de-France qui en a tant besoin.

Il me reste à vous souhaiter les meilleures vacances possibles faites de soleil, de quelques loisirs et de repos afin d'être prêts à renouer avec le travail sous les meilleurs auspices.
Profitez bien mais demeurez prudents.

Le Maire,
David BELVAL

La commune de Bury poursuit ses actions en faveur de l'environnement

Nouveauté :

Nous avons souhaité veiller à préserver la biodiversité et optimiser le temps passé à la tonte des pelouses de la commune pour cette année. Ainsi, nous avons décalé la première tonte afin de favoriser une plus grande diversité de plantes sauvages. Les herbes hautes favorisent l'humidité en été, ce qui améliore la qualité du sol. Cependant des bandes pour les piétons sont régulièrement tondues et entretenues.

Une parcelle communale est en éco-pâturage grâce à la participation d'un mouton appartenant à une concitoyenne. Le fauchage et les tontes sont raisonnés. Les espaces verts représentent une part importante de la superficie de la commune et sont en gestion différenciée. La mise en place d'une tonte différenciée est une solution pour optimiser le temps d'entretien des agents et diminuer les coûts de gestion, tout en favorisant la biodiversité.

La tonte différenciée consiste à varier les hauteurs et les fréquences de tonte en fonction des usages des pelouses (tonte une fois sur trois, voire sur cinq, par rapport au planning de tonte normale avec cette méthode). Cette pratique présente de nombreux avantages comme favoriser la présence de pollinisateurs, éviter le tassement des sols qui engendre le dessèchement et le manque d'absorption des pluies, préserver les oiseaux et les insectes, garder l'eau dans les sols pour un arrosage moins fréquent et réduire la pollution des tondeuses…

Notre commune s'engage objectif ZERO PESTICIDE

Travaux - Urbanisme

Mise en avant

L'occasion m'est donnée de mettre en avant deux Burysiens pour leur action particulièrement efficace, courageuse et citoyenne.
Samedi 29 mai, les pompiers ont demandé de l'aide à la municipalité pour capturer un chevreuil blessé qui avait trouvé refuge chez des habitants de la commune. Après les avoir sollicités, Messieurs Théo POIZOT et Jérémy MANIETTE ont proposé leur aide. Avec précaution, dextérité et bienveillance, ils ont capturé l'animal. Leur acte ne s'arrête pas là : en faisant preuve de maîtrise et d'une grande sensibilité, ils ont soigné l'animal, l'ont abreuvé avant de le relâcher dans son milieu naturel, en meilleur état que lors de sa capture.

Au nom de la commune, je leur adresse à nouveau mes chaleureux remerciements. Monsieur Théo POIZOT est le président de la Société de chasse de Bury.

Voirie

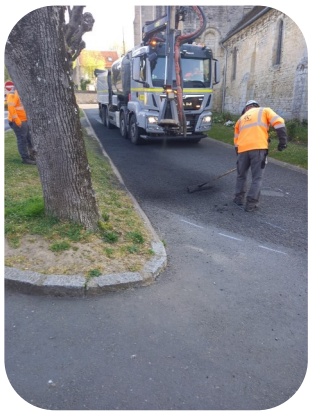

L'entretien des chemins de la commune et le curage de fossés sont des tâches régulières et réalisées par les agents de la commune. Ces actions se poursuivront pendant les beaux jours.

Nous avons mené une action d'entretien de la majorité des voies de la commune, afin de préserver la qualité du revêtement.
Chantiers réalisés à l'aide d'une machine qui permet de réaliser des travaux de maintenance curative sur les routes, mais qui en plus associe un répandeur-gravillonneur. L'objectif est la réparation des nids de poules, des faïençages et autres dégradations de chaussées.

Vous avez certainement remarqué la nouvelle signalisation au sol, rappelant la limitation de vitesse à 30 km/h pour la majorité des rues de Bury.
Vos élus restent très attentifs à la sécurité de tous. Nous espérons que cette signalétique réduira la vitesse de certains.

Espaces verts

Place est faite à de nouvelles décorations.
Ci-contre, création du responsable de notre service technique.
Les élus et nos agents ont à cœur que le village soit fleuri pendant chaque saison.

Malheureusement, une nouvelle fois, aussitôt plantées aussitôt volées : à Bury, les fleurs ont une fâcheuse tendance à disparaître .

Mise en sécurité par des coupes d'arbres et nettoyage des taillis dans le secteur de Moineau.

Taille des arbres rue Jean Jaurès

Nos agents assurent la rénovation de la signalisation routière horizontale. Ces tâches réalisées sur la chaussée sont dangereuses.

RALENTISSEZ et PROTEGEZ-LES.

La commune a désormais à sa charge l'entretien de la voirie et des espaces verts du quartier de Moineau. J'attire l'attention de chacun pour faciliter le travail de nos agents en faisant preuve de civisme.

Un tri sélectif rigoureux des déchets et le compostage font partie des gestes écocitoyens.
Le Service Technique de Bury n'utilise plus de produits phytosanitaires, les achats de matériaux (sel, sable,…) se font en vrac, l'investissement se fait dans du matériel électrique plutôt que du thermique, l'arrosage s'effectue avec un maximum d'eau pluviale récupérée,…

Sécurité

Rendons les trottoirs aux piétons ! Il est de plus en plus difficile pour les piétons de marcher en sécurité sur les trottoirs. Les véhicules stationnés ont pris place, obligeant parents et enfants à prendre des risques en circulant sur la route.

Nous sommes encore et à nouveau victime de déchets que je ne qualifie plus de sauvages mais de volontaires. Ces actes inacceptables et dégradants sont toujours aussi fréquents.
Outre le temps passé à ramasser ces ordures de tout genre et parfois dangereuses, le coût de mise en décharge et de traitement s'élève pour les 4 premiers mois de l'année à 3200 € pour la commune.

Divers

►Création d'une rampe au cimetière de Mérard.

►Mise en place de barrières à la cité du Luxembourg pour éviter les passages de motos et quads

►Ruelle de la résidence de Moineau, création d'une grille avaloir pour le captage des eaux de ruissellements. Travaux réalisés par une entreprise.

Travaux à venir :

►Mise en conformité de quelques bateaux d'entrée de propriété.

►Réfection de trottoirs.

Bâtiments

Transformation de locaux

Le nouveau local destiné aux associations est terminé. Sa mise en fonction est prévue dans les prochains jours.
L'ancien local informatique est totalement rénové et transformé. Je salue le formidable travail de l'ensemble de l'équipe du service technique, où chacun des agents a su apporter son savoir-faire pour mener à bien ce chantier. Le résultat est de grande qualité et met en avant les diverses compétences de chacun pour la plus grande satisfaction des élus.

Chantiers mise aux normes PMR
(Personnes à Mobilité Réduite)

Les chantiers de mise aux normes PMR de la médiathèque, des salles d'activités et des fêtes, de l'école maternelle Gilbert Lesieur, de l'école Frédéric Louis Poiret de Saint-Épin sont pratiquement terminés.

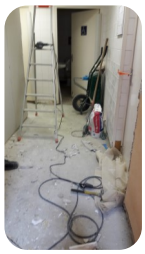
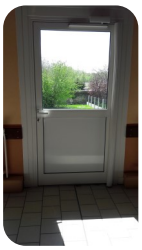

Sont en cours les chantiers de mise aux normes PMR de l'école de Mérard pour la partie des sanitaires, de l'ancien presbytère, de la cantine et des salles périscolaires.

Eclairage public

Une réunion de piquetage a eu lieu courant mai. C'est une étape importante pour les travaux de rénovation de notre éclairage public. Environ 300 points lumineux seront remplacés ou créés pour le confort de tous. Les bénéfices seront nombreux et particulièrement, une meilleure surface d'éclairage et des économies substantielles sur la consommation d'énergie. Le chantier débutera à l'automne 2021.

ENEDIS

« Pour la sécurité de tous, pour éviter les coupures d'électricité »
Nous avons déploré à plusieurs reprises des coupures de l'alimentation en électricité dues à des branches d'arbres non entretenues par leurs propriétaires.

Rappel des règles d'entretien :

Les 3 situations où l'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant :

- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique
- L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui est au-dessus du domaine privé
- L'arbre est à proximité du câble qui alimente la propriété

Dans ces trois situations, le propriétaire ou l'occupant du terrain sur lequel se trouve l'arbre gênant devra réaliser l'élagage lui-même ou faire appel à une entreprise agréée de son choix, le tout à ses frais. À noter que dans les deux cas, le propriétaire a l'obligation de contacter Enedis en
amont des travaux via une DT-DITC (Déclaration de projet de Travaux –Déclaration d'Intention de Commencement de travaux) à effectuer gratuitement et en ligne sur le site public : reseaux-et-canalisations.ineris.fr

Plaques de rues

Les nouvelles plaques ornent désormais nos rues. Je vous avais fait part de cette rénovation lors du dernier Bury @ctu. La majorité des plaques est remplacée grâce au soutien financier des sénateurs Olivier PACCAUD et au défunt et regretté Olivier DASSAULT. Une seconde et dernière phase de remplacement sera réalisée en fin d'année.

Réginald THEROUDE,
Adjoint au Maire Travaux et Urbanisme

Mutuelle communale

Mutuelle communale suite ...

Dans le précédent Bury @ctu, nous avions lancé un recensement pour connaître le nombre de Burysiennes et Burysiens intéressés par une mutuelle communale, vous avez été 75 à nous répondre favorablement.

Nous avons donc pris contact avec 4 mutuelles et avons commencé à les recevoir individuellement, nous étudierons ensuite leurs propositions.

Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion publique sera organisée cet automne avec le chargé de développement de la mutuelle que nous aurons retenue.

Bien évidemment nous vous informerons régulièrement sur l'évolution de ce projet, que nous aimerions concrétiser cette année.

Bonnes vacances à tous.

Véronique DELABROY,
Adjointe au Maire aux Affaires Sociales

Infos, communication et vie associative

L'application "Ma mairie en poche" est de plus en plus utilisée. Elle vous informe en temps réel des actualités sur la commune de Bury (travaux, alertes, inscriptions, manifestations, infos diverses,…). Le site internet de la commune est également plus visité depuis sa modernisation. Plus complet et plus agréable à consulter, vous y retrouvez toutes les informations utiles et nécessaires pour bien vivre à Bury. Outre ces moyens dématérialisés et modernes de communication, les 3 numéros du Bury @ctu et le Vivre à Bury, vous tiennent informés régulièrement tous les trimestres. Au format papier et accessible à chacun, ils complètent la collection de "Vivre à Bury" de nos aînés, attachés à l'histoire et à la vie de notre commune.

Nos associations ont connu un semestre compliqué du fait de la pandémie. La commune a fait tout son possible pour soutenir ses associations. A chaque étape du déconfinement, au gré des mesures annoncées (jauge, lieu et type de pratique, public autorisé,…), nous avons su aller chercher des réponses aux questions des responsables associatifs et trouver des solutions pour les accompagner dans la reprise d'activité. Bravo à tous ces bénévoles qui se sont démenés pour offrir à leurs adhérents une pratique adaptée à la situation.
Souhaitons que la rentrée soit plus sereine et que la prochaine saison associative soit plus riche en moments partagés.

Nous sommes heureux d'avoir pu offrir un spectacle aux Burysiens à l'occasion de la Fête de la musique (en respect des règles sanitaires). Avec un optimisme sans faille, nous espérons vivement voir se tenir d'autres manifestations ou animations au cours du 2ème semestre 2021. L'opération "Hauts-de-France propres" est prévue le samedi 11 septembre, la brocante de Bury est programmée le 19 septembre, une soirée de "lecture théâtralisée" aura lieu le 15 octobre et un spectacle de marionnettes familial (Boucle d'or) sera offert le 15 décembre. Sans oublier les animations du Téléthon et d'autres évènements qui s'ajouteront à ce programme d'ici fin décembre 2021.
D'ici là, nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales.

Laurent GUYARD
Adjoint au Maire Associations et Communication.

Fresque de l'école Gilbert Lesieur

Cette année, l'école maternelle Gilbert Lesieur travaille sur le thème des contes. C'est à cette occasion et en collaboration avec l'artiste Margot Darcy qu'une fresque a été dessinée sur le mur extérieur de l'école.

Les enfants ont été associés à la mise en couleur et initiés à l'écologie par l'utilisation de matériaux recyclés pour apposer la peinture.

Récompenses

La commune a récompensé les élèves de Grande Section (kit de fournitures) et de CM2 (calculatrice) pour leur passage en classe supérieure, lors d'une cérémonie qui s'est tenue le samedi 1er juillet.

Rentrée Scolaire

Cette année, la rentrée scolaire aura lieu le 02 septembre 2021.

Ingrid LACAU
Adjointe au Maire aux Affaires Scolaires

Bury — Horaires des écoles

	MATERNELLE LES MOINEAUX	MATERNELLE GILBERT LESIEUR	ÉLÉMENTAIRE BURY CENTRE	ÉLÉMENTAIRE MÉRARD
MATIN	8h35-11h35	8h20-11h20	8h30-11h30	8h30-11h30
APRÈS-MIDI	13h35-16h35	13h20-16h20	13h30-16h30	13h30-16h30

Vie scolaire

Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (S.I.R.S)

Bury / Rousseloy

L'année scolaire 2020-2021 fut comme l'année précédente une année marquée par la COVID-19.
Avec port du masque, distanciation, cours en distanciel… Les enfants, le personnel du regroupement ainsi que les institutrices ont su s'adapter et je les en remercie.
En souhaitant une prochaine année scolaire plus calme de ce côté là.

Le SIRS aura le plaisir d'offrir aux élèves de CM2 de l'école Frédéric Louis Poiret de Saint-Épin une calculatrice afin de les féliciter pour leur passage en 6ème.
Le comité syndical vous souhaite de bonnes vacances.

Cyril GOULARD,
Le Président

SIRS — Horaires des écoles

	MATERNELLE CLAUDE DURANT	MATERNELLE GUILLLAUME CALE	ÉLÉMENTAIRE LOUIS FREDERIC POIRET
MATIN	8h42-11h42	8h30-11h30	8h50-11h50
APRÈS-MIDI	13h50-16h50	14h05-17h05	13h45-16h45

Judo, Jujitsu, Self-défense, Taïso, préparation physique, MMA.

Les judokas et jujitsukas de Bury vous donnent rendez vous à partir du jeudi 2 septembre 2021, au Dojo de Mouy, 51 boulevard Surville.
Vous trouverez des activités adaptées pour tous de 18 mois à 85 ans et plus …avec des cours tous les jours de la semaine, dispensés par des professeurs diplômés d'état, hauts gradés.
Pour tous renseignements : Site : usmouyjudo.fr ou 06.70.93.71.21.

Philippe MASIA,
Le Président

Compagnie d'Arc de Bury

Fondée en 1937

Nous sommes à ce jour 37 licenciés dont 16 Jeunes entre 8 et 18 ans. Suite à la pandémie, nous n'avons toujours eu aucune compétition officielle. Si tout se passe bien, nous devrions pouvoir faire en interne le « Tir du Roy » (voir site compagnie Photos 2018-2019). Il vous est possible de venir découvrir le tir à l'arc le mercredi ou le samedi de 14h à 16h au Jeu d'Arc de Bury (rue du Cimetière). Nous devrions pouvoir participer au Bouquet provincial qui devrait se dérouler le 26 septembre 2021. Nous nous rendrons à Montfermeil (93) – (voir dans le site de la Ronde du Beauvaisis ce qu'est le Bouquet dans Photos année 2015). La Compagnie reste ouverte jusqu'au 31 juillet. La reprise se fait début septembre en même que la rentrée des classes. La journée « Portes Ouvertes » devrait avoir lieu le 18 septembre 2021. Nous souhaitons à tous des jours meilleurs à venir avec une petite liberté retrouvée, qui nous l'espérons, deviendra grande et le restera.

Marcelle BESACE,
La Présidente

14 juillet 2021
À 22h30
Au stade de la Rosette
Spectacle
« Les fontaines dansantes »
Offert par la mairie de Bury

Association Musicale de Bury

«Jean-Marc NOTARIANNI»

En virtuel ou présentiel tout au long de cette année si particulière les cours d'Eveil, Formation Musicale FM1-FM2, Piano et Guitare ont été assurés par nos professeurs Camille et Matthias, la majorité des élèves y a participé nous les en remercions chaleureusement.
Le 19 mai, OUF reprise des cours à la salle au grand bonheur de tous.
Une audition est organisée sans les familles le dimanche 27 juin à partir de 14h, salle paroissiale remplaçant la grande audition de fin d'année.
Chaque élève auditionnera et les enregistrements seront diffusés via le réseau Livestream pour les familles que nous ne pouvons malheureusement accueillir en cette fin d'année.
Bien entendu cette audition se tiendra suivant les mesures sanitaires gouvernementales.
Les professeurs n'ont pas ménagé leurs efforts et temps afin que tous, petits et grands, gardiez le plaisir de la musique.
Les inscriptions pour 2021/2022 auront lieu le Samedi 3 juillet 2021 de 14h à 17h, salle des cours.
Venez nombreux.
Pour en savoir plus ou suivre notre fil d'actualité, abonnez-vous à notre page

Association Musicale de Bury

Le bureau
Jean-Pierre AUTIN, Le Trésorier
Christiane MARIVET, La Présidente

Inscriptions 2021/2022

DATES D'INSCRIPTIONS

Au Service Jeunesse :
(entrée face à l'église)
A partir du mardi 24/08/2021
Tous les enfants doivent être réinscrits, en début d'année scolaire

Sur le Portail Familles :
(Si vous avez un compte)
A partir du mardi 17/08/2021

LES MODES D'ACCUEIL

CANTINE (Entrée face à l'église)

Réservation des repas au plus tard la veille avant 9h00.
et le lundi pour les repas du mercredi.

IMPORTANT : En cas de repas non annulé,
vous pouvez venir chercher le repas à la cantine
(n'oubliez pas de prévenir le bureau).

PERISCOLAIRE (Entrée face à l'église)

Matin :
de 7h00 à **8h10 *** **(*Départ vers les écoles)**

Soir :
de 16h30 à 18h45
Prévoir un goûter pour le soir.

MERCREDIS LOISIRS

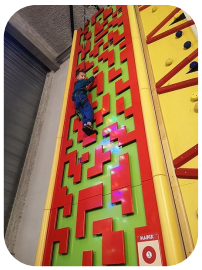

"De Septembre à Juin"
(Inscription à la journée ou à la demi-journée)

ACCUEIL DE LOISIRS

"Vacances Scolaires d'Hiver/de Printemps/de la Toussaint et d'Eté " jusqu'au 05 Août 2022"
(Inscription à la semaine)

Lieu : 6/12 ans – 133 Rue Emile Zola
Lieu : 3/5 ans - Locaux du périscolaire

Horaires : de 8h30 à 12h00
(Arrivée entre 8h30 et 9h00)
et de 13h30 à 17h00
(Arrivée entre 13h30 et 14h00)
+ péri-centre de 7h00 à 8h30
et de 17h00 à 18h45 (avec supplément)

Prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi.

PROCHAINES INSCRIPTIONS "ACCUEIL DE LOISIRS"
(Inscriptions au minimum à la semaine)

Vacances de la Toussaint
"Du 25/10 au 05/11/2021"
- Inscriptions à partir du Mardi 05/10/2021

Vacances de Noël
"Du 18/12/2021 au 02/01/2022"
FERME

Estelle VILLETTE,
Directrice du Service Jeunesse,

LES TARIFS

Repas Ecole

3.30 € et 1.20 € de garde **soit 4.50 €**
(Paiements à l'inscription)

Repas Mercredi et ALSH

3.30 € pour les enfants scolarisés sur la commune et le SIRS.
3.40 € le repas pour les extérieurs.

Tarifs :

Selon le barème CAF

Périscolaire

Forfait Matin ou Soir
Soit de 0.38 € à 2.95 €
une séance / par enfant

Mercredi Loisirs
(Tarif à la journée)

Soit de 1.23 € à 9.60 €
par jour / par enfant

Accueil de Loisirs
(Inscriptions à la semaine)

Soit de 1.23 € à 9.60 €
par jour / par enfant / multiplié par le nombre de jours de la semaine

Inscription

Rappel : l'inscription à la médiathèque est offerte à tou·te·s par la commune.
L'inscription vous permet d'emprunter des livres, magazines, CD, DVD, et jeux de société pour 1 mois, ainsi que d'avoir accès à des ressources numériques (grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise) tel que des livres numériques, toutapprendre.com (soutien scolaire), Skilleos (formation continue), Philharmonie de Paris (concerts et documentaires en ligne…), Cafeyn (magazines),…
Pour tous renseignements ou inscriptions, il vous suffit de venir à la médiathèque aux horaires des ouvertures au public.

Horaires des ouvertures au public

A partir du 7 juillet la médiathèque passe aux horaires de vacances scolaires (voir encadré ci-contre).

La médiathèque sera fermée pour les vacances du lundi 26 juillet au lundi 23 août 2021 inclus.

Animations :

Suite au contexte sanitaire, plusieurs animations ont du être annulées.

Certaines ont quand même réussi à être réalisées en étant aménagées pour respecter les règles sanitaires.

La fête de court-métrage a pu se tenir du 24 au 30 mars 2021.

Le concours de poésie s'est fait à distance. Vous pouvez retrouver les résultats à la médiathèque et emprunter le livret afin de découvrir les différentes poésies, et les écouter en ligne sur le site de la commune ou sur la page Instagram de la médiathèque.

Les dégustations numériques se sont déroulées le samedi 12 juin à Mouy. Cette animation qui aura lieu 1 fois par trimestre sera réalisée en réseau avec les bibliothèques du clermontois. La prochaine aura lieu à Breuil le Sec au mois de septembre.

Pour la fête de la musique : le concert de « Brassens à ma sauce » a pu se dérouler le lundi 21 juin, 58 personnes ont participé à cette belle soirée musicale.

Cette année la médiathèque vous lance un défi lecture à réaliser juste pour le plaisir de diversifier vos lectures : un livre dont la couverture est bleue, un livre de plus de 400 pages, un livre de moins de 150 pages, une bande-dessinée, un manga, un album jeunesse, un roman policier, un roman d'aventures, un livre conseillé par un ami, un recueil de nouvelles, un poème, un prix littéraire, une pièce de théâtre, un titre commençant par la lettre M, un roman dont le titre comporte un prénom, un récit de vie / témoignage / biographie, un livre trouvé dans une boîte à livres, un livre adapté au cinéma ou à la télévision.

Une exposition sur les carrières de Crazannes réalisée par le photographe M. Guy Millet (habitant de Bury) est en cours actuellement, vous pouvez la découvrir aux horaires d'ouverture public.

A venir : (si les conditions sanitaires le permettent)

PapothèqueParty : Mardi 6 juillet à 20h00 sur réservation places limitées.

Les Racontines : reprises à partir du mardi 21 septembre à 10h00 (3ème mardi de chaque mois).

Coups de pouce numériques : les ateliers informatiques en partenariat avec l'association Oisux reprendront au mois d'octobre : de 14h00 à 16h00 le 4éme vendredi de chaque mois.

Soirée jazz : le vendredi 1er octobre.

Spectacle de lecture à voix haute sur le thème du « Désir » : le vendredi 15 octobre.

Dégustations numériques : dans le cadre du festival contes d'automne, cette année vous seront proposées des lectures de contes numériques le mercredi 17 novembre à Bury.

Séance dédicaces et rencontre auteur·rice·s : le samedi 11 décembre de 14h00 à 17h00 avec des auteur·rice·s locaux.

«Boucle d'or» : spectacle de marionnettes mercredi 15 décembre à 17h pour un public familial.

D'autres animations sont en cours de préparation, à suivre….

Sabine DUCROT,
Responsable de la médiathèque